



## **JOURNEES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DE L'EXPOSITION, PARIS, 15/11/2019 ET 20/01/2020**

Première journée : Les métiers de l'exposition : définition et relations avec la commande publique, Paris 15/11/2019



Mise en ligne : octobre 2020

### **Table ronde 2 : Une commande publique adaptée à la mise en œuvre des projets**

**Intervention François Le Jort, directeur Patrimoine & Production du Voyage à Nantes**

Au niveau du constat, je n'ai pas énormément de choses à ajouter, ou peut-être à préciser. Je suis maître d'ouvrage depuis 25 ans. Je travaille depuis 25 ans avec des partenaires, et pas des prestataires de services, que j'essaie de synchroniser et pas de coordonner les tâches dans leurs actions et dans leurs missions. Je dirai globalement que je suis d'accord avec Jean-Jacques ou avec Olivier : le code fait partie des outils intégrés à la production d'une exposition et la production est là pour servir l'idée en l'enrichissant et en lui permettant sa matérialité. Si on ne maîtrise pas l'outil, si on rentre un tournevis dans une vis cruciforme, parfois ça ne marche pas, donc voilà. Par ailleurs, ce qu'il faut savoir c'est que la commande publique est généraliste, elle est sensée répondre à toutes les prestations dans tous les secteurs d'activité. Comme on le disait ce matin, l'exposition est une niche, d'autres disaient une niche dans la niche – je ne sais pas bien ce que ça veut dire... Pour autant, un maître d'ouvrage, sauf dans les établissements effectivement qui ne font que ça, ne fait pas des expositions aussi régulièrement que d'autres projets. *In fine*, effectivement, le directeur d'achat ou les services juridiques - quand ils existent - commencent par faire ce qu'ils ont fait toujours. Comme le disait Olivier, c'est vrai qu'il y a effectivement dans certaines maîtrises d'ouvrage – ce n'est pas une critique – la facilité de la routine et il y a d'autres juristes qui sont enclins à vouloir servir le projet et servir les opérationnels pour faire en sorte de trouver la façon adéquate pour répondre au projet. Pour autant aussi, quand Jean-Jacques m'a appelé pour qu'on échange là-dessus, (j'avais participé à un guide en 2014 avec bon nombre de scénographes, bon nombre d'experts de la construction, des experts juridiques et avec la MIQCP notamment, et on avait mis trois ans à établir un guide des bonnes pratiques, qui est sorti en 2014) et comme j'avais participé à ça – je me contrains – je joue pas la contrainte - j'applique ce qu'on a établi en collaboration et avec cet ouvrage collectif donc, les problématiques, je ne les connais pas, et puis quand Jean-Jacques me dit toutes les choses qui existent encore, je me suis dit : « Mon Dieu, il faut reprendre le bâton de pèlerin encore pour arriver à faire avancer les choses. »